



Commission de sécurité Institut de Physique IPHYS

Compte-rendu de la séance du 06.02.2017

Présents :

*Patrick Blanchard (P.B), Pavel Frajtag (P.F), Caroline Maillard (C.M), Alain Pinard (A.P),
Alok Rudra (A.R), Gilles Grandjean (G.G).*

Excusés : Arnaud Magrez (A.M), Ivica Zivkovic (I.Z)

Absents : Richard Gaal (R.G), Daniel Oberli (D.O), Anna Maria De Domenico (A.D).

Ordre du jour :

1. Compte-rendu de la séance du 05 décembre 2016.
2. Principes de sécurité, feuille d'accueil et de sortie des collaborateurs IPHYS.
3. Page web commission de sécurité.
4. Travaux du bâtiment PH
5. Contrôles ophtalmiques pour les utilisateurs de lasers.
6. Divers.

G.G ouvre la séance à 14h00 à la salle PH L1 503.

1. Le compte-rendu de la séance du 5 décembre 2016 ne fait pas l'objet de remarques et est accepté à l'unanimité.

2. Principes de sécurité. Par la lecture d'un paragraphe du PV du Conseil d'Institut du 8 décembre 2016 relatif aux principes de sécurité et aux documents d'accueil des collaborateurs de l'IPHYS, G.G fait état de l'acceptation de ces documents par l'assemblée du Conseil de l'IPHYS. A.R demande si mis à part la règle du binôme, le Conseil a relevé d'autres points qui lui semblaient difficile à appliquer. G.G répond qu'il ne se souvient pas d'autres points qui avaient été jugés difficiles à appliquer ou qui avaient suscité une discussion particulière.

3. Page Web de la Commission de sécurité. G.G informe l'assemblée que les documents d'accueil et de sortie des collaborateurs de l'IPHYS sont en fin de traduction par M. G. Giriat et qu'ils devraient très prochainement apparaître sur la page web de la commission de sécurité. A.R fait remarquer que les dessins humoristiques qui accompagnaient autrefois les posters de la SST étaient très chouettes et intéressants. Il se demandait si l'on pouvait égayer la page web de notre commission de sécurité avec ce type de dessin. Malheureusement A.R ne souhaite pas faire profiter la communauté de l'IPHYS de ses talents de dessinateur.....

4. Travaux du bâtiment PH Pour faire suite aux remarques enregistrées lors de la réunion du 5 décembre dernier au sujet du respect de la sécurité par les ouvriers du chantier du bâtiment PH, G.G s'est adressé à Mme Groso pour lui faire part de ces situations délicates rencontrées. G.G transmet à l'assemblée la réponse que Mme Groso lui a adressée : *"En plus de contacter Monsieur Dufour, vous pouvez directement appeler le 34000 si vous remarquez des problèmes"*. Cette information sera communiquée par A.P au Directeur d'Institut lors de la séance du bureau.

5. Contrôles ophtalmiques. A.R transmet la réponse obtenue de M. Du Pasquier à propos de la prise en charge des coûts induits par des contrôles ophtalmiques à l'engagement et au départ d'un collaborateur travaillant avec des lasers de classe 3B et 4. Cette réponse confirme que les examens préventifs menés étaient une bonne démarche avant une autorisation d'usage d'un laser, car il permet un état initial. De même, une analyse plus précise sur la mise en place d'une démarche préventive lors d'usage de lasers est en cours au sein du DSPS.

6. Divers : A.R développe une situation et ouvre une discussion au sujet du maintien de l'ordre dans les laboratoires pour garantir la sécurité. De nombreux arguments et exemples mettent en avant la nécessité de conserver des laboratoires ordés afin d'offrir à tous les utilisateurs de bonnes conditions de travail et une sécurité au mieux dans l'exercice de leurs activités.

P.B demande si le service d'exploitation prend en charge l'installation d'équipements de sécurité tels que rideaux de protection laser, indicateurs lumineux etc. A.R et G.G lui confirment que ce type d'installation est normalement pris en charge par le DII.

A.P demande si les bouteilles de gaz ainsi que les armoires à gaz doivent impérativement être installées à l'extérieur des labos. A.P reçoit une confirmation dans ce sens de la part de l'assemblée. Une vérification auprès de M. Thierry Meyer lui est également conseillée.

G.G explique que l'atelier des assistants sera prochainement mis en place dans le local PH D0 408. De même au travers de la page web de l'atelier mécanique IPHYS du bâtiment PH, les collaborateurs scientifiques pourront s'inscrire pour suivre une formation de base sur l'utilisation de certaines machines à disposition dans l'atelier des assistants. P.F demande si à la suite des travaux de l'atelier mécanique, il restera des machines dans le local PH D0 383, car des modifications de certains composants du réacteur nécessiteront l'utilisation d'équipements de l'atelier mécanique dans un environnement sécurisé. G.G lui confirme que des petites machines d'atelier seront encore à disposition pendant un moment dans le local PH D0 383.

G.G termine la séance en remerciant tous les participants.

Compte-rendu rédigé par Gilles Grandjean, à approuver par la Commission de Sécurité lors de sa prochaine réunion.